



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

Un nouvel établissement public engagé dans les territoires



**Hauts-
de-France**

Un nouvel établissement public de l'État pour protéger et reconquérir la biodiversité

L'Office français de la biodiversité (OFB) a été créé au 1^{er} janvier 2020* pour relever le défi de la protection et de la restauration de la biodiversité de l'Hexagone et des outre-mer. L'établissement public est placé sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

5 missions complémentaires

- la connaissance, la recherche et l'expertise sur les espèces, les milieux et leurs usages,
- la police de l'environnement et la police sanitaire de la faune sauvage,
- l'appui à la mise en œuvre des politiques publiques,
- la gestion et l'appui aux gestionnaires d'espaces naturels,
- l'appui aux acteurs et la mobilisation de la société.



Préserver la biodiversité, c'est aussi nous préserver

La biodiversité est le tissu vivant de la planète, la somme des interactions qui s'établissent entre les espèces et les milieux. Indispensable aux sociétés humaines, elle fournit l'oxygène de l'air, l'alimentation, l'eau, l'énergie, la fertilité des sols, de nombreux matériaux et médicaments.

Mais cette biodiversité est en péril. Les extinctions d'espèces s'accroissent sous la pression des activités humaines : destruction et fragmentation des milieux naturels, pollutions, surexploitation des ressources naturelles, introduction d'espèces exotiques envahissantes, auxquelles s'ajoutent les dérèglements climatiques.

Les forces de l'OFB

- 2 800 agents (dont 1 900 dans les entités territoriales dans l'Hexagone et les outre-mer),
- Des directions nationales et régionales et leurs services territoriaux, aux actions complémentaires et fortement imbriquées, implantées dans l'hexagone et les outre-mer,
- 9 parcs naturels marins,
- 1 sanctuaire de mammifères marins,
- 26 réserves naturelles.

* Loi n°2019-773 du 24 juillet 2019

Agir au plus près des territoires

L'Office et ses agents présents partout en France

Grâce à ses 1 900 agents de terrain, l'OFB appréhende les enjeux locaux, porte les politiques de l'eau et de la biodiversité au plus près des acteurs et des citoyens et enrichit son action par les apports des territoires, sources d'innovation.

Chaque région de l'Hexagone dispose d'une direction régionale, à l'exception de la direction interrégionale Provence-Alpes-Côte-d'Azur (PACA) et Corse. Les outre-mer ont une direction dédiée avec, pour chaque bassin ultramarin, des délégués territoriaux. Ces directions constituent les échelons de la coordination des missions de l'OFB dans les territoires, missions qui se caractérisent par des actions de proximité et des partenariats indispensables pour que la préservation et la reconquête de la biodiversité soient l'affaire de tous.

Au cœur des territoires, les services départementaux mettent en œuvre les missions de l'OFB, en particulier en matière de police de l'environnement et de connaissance. Ils représentent l'Office dans les départements et font remonter les besoins au bon niveau, afin que les meilleures réponses soient apportées par l'établissement.

En mer et sur le littoral, cette action de proximité est complétée par celles des délégations de façade maritime et des parcs naturels marins (PNM), dans le respect de la gouvernance locale exercée par les conseils de gestion des PNM et des compétences des services de l'État.



Les PNM sont des outils de protection de l'État créés pour répondre aux enjeux du milieu marin. Chaque parc a ses propres orientations de gestion, traduisant ses enjeux locaux. Ils poursuivent trois objectifs : la connaissance du milieu marin, sa protection (contrôle et sensibilisation des usagers), et le développement durable des activités maritimes économiques (pêche, extraction, énergies renouvelables...) et de loisir (plaisance, pêche, plongée, sport de glisse...).

Les principales missions des délégations de façade reposent sur la mise en œuvre, à l'échelle de la façade maritime, des différentes politiques publiques de protection et de gestion du milieu marin et de reconquête de la biodiversité. Par exemple :

- mobiliser la connaissance et être opérateur ou animateur de certains sites Natura 2000 en mer,
- mobiliser des financements et contribuer aux projets nationaux qui engagent les acteurs maritimes et les citoyens dans la protection et de la restauration de la biodiversité en mer.

Quel est le rôle des inspecteurs de l'environnement ?

Police de l'environnement et police sanitaire

Les 1 800 inspecteurs de l'environnement veillent au respect de la réglementation et luttent contre les atteintes à l'environnement. Leurs missions de police (administrative ou judiciaire) portent sur les milieux et les ressources (prélèvements d'eau, pollutions, atteintes aux zones humides, cours d'eau, habitats marins...), les espèces (protection des espèces à enjeux, lutte contre les trafics d'espèces et les espèces exotiques envahissantes), la chasse (contre-braconnage, sécurité à la chasse)... Ils sont également compétents en matière de police sanitaire relative à la faune sauvage (influenza aviaire, peste porcine africaine...).



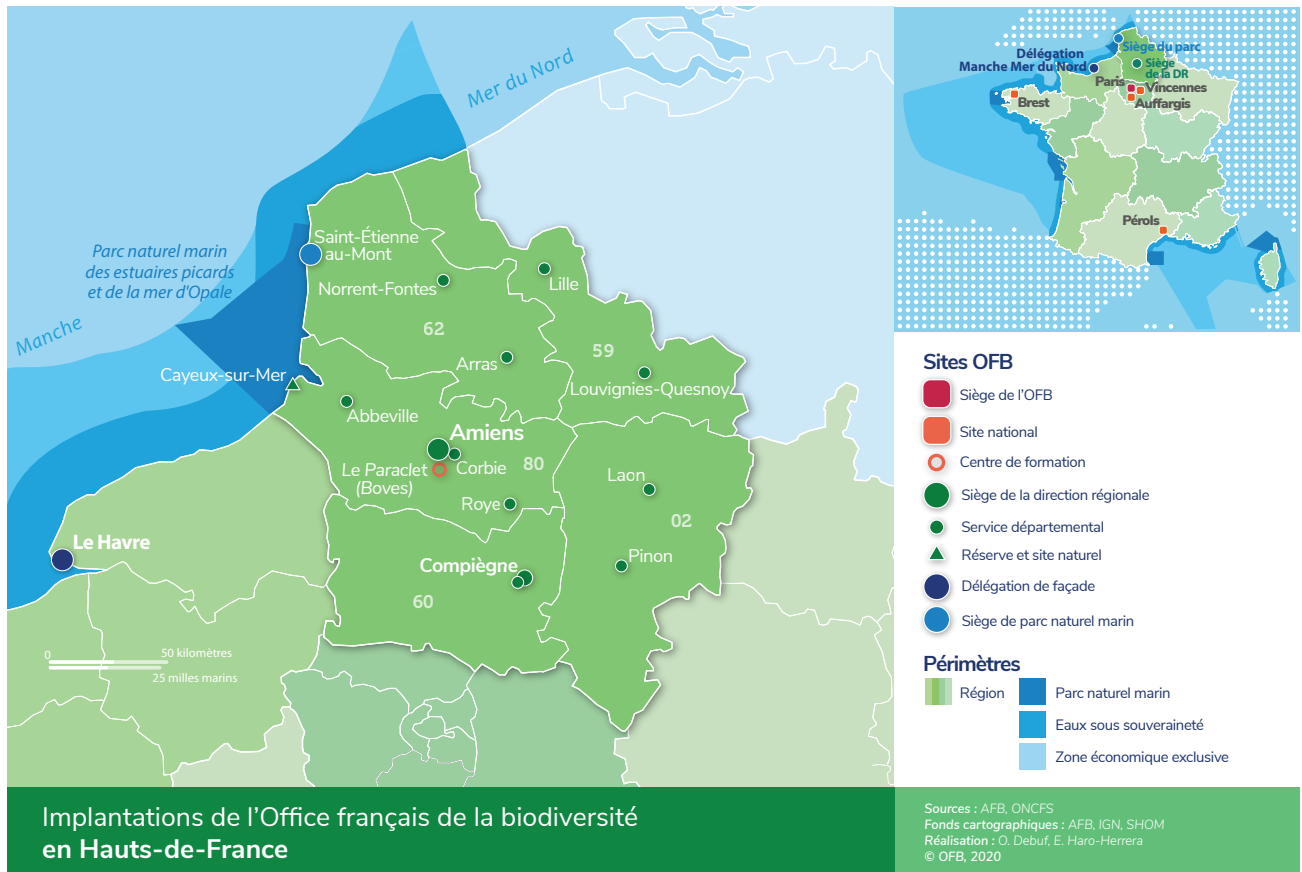
Connaissance : les missions des services départementaux

Les services départementaux contribuent fortement aux missions de connaissance de l'OFB. Dans le cadre de programmes nationaux, ils sont mobilisés pour :

- produire des données environnementales issues de l'observation de terrain (suivi d'espèces ou de milieux),
- participer à des protocoles de recherche, qu'ils contribuent à tester et, par leur connaissance du territoire et des acteurs, à améliorer (évaluation de la qualité écologique des milieux via des bioindicateurs, suivi des espèces grâce à l'ADN environnemental...).

Ils sont par ailleurs amenés à participer à des travaux scientifiques et techniques sur des enjeux locaux, par exemple dans le cadre de plans d'action pour la protection d'espèces menacées.

Cette contribution importante aux missions de connaissance de l'OFB s'appuie sur les compétences techniques des inspecteurs de l'environnement et sur un maillage du territoire qui est une vraie richesse pour l'établissement.



L'OFB dans les Hauts-de-France

Nos implantations

La direction régionale de l'Office français de la biodiversité des Hauts-de-France regroupe une centaine d'agents qui portent l'ensemble des missions de l'Établissement à l'échelle régionale. Elle est structurée autour :

- d'unités et de services régionaux (connaissance, police, administration, appui aux acteurs et mobilisation citoyenne, communication) localisés au siège à Amiens (Somme) et à l'antenne régionale de Compiègne (Oise),
- de 5 services départementaux,
- du Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale, qui s'étend sur 2 300 km² de surface maritime et borde 118 km de côtes. Son siège est à Saint-Étienne-au-Mont (Pas-de-Calais),
- de la Réserve de chasse et de faune sauvage du Hâble d'Ault à Cayeux-sur-mer (Somme). L'OFB est propriétaire d'une partie des parcelles qui la composent et la direction régionale en est co-gestionnaire avec le Syndicat mixte baie de Somme grand littoral picard.

L'OFB en Hauts-de-France, c'est aussi

La direction régionale interagit avec la délégation de façade maritime Manche mer du Nord,

qui est placée sous l'autorité hiérarchique de la direction régionale Normandie. Son siège est situé au Havre (Seine-Maritime).

L'OFB dispose du centre de formation professionnelle, le domaine du Paraclet, implanté à Fouencamps-Boves (Somme).

L'OFB, qui assure par ailleurs la coordination des conservatoires botaniques nationaux (CBN), travaille en relation étroite avec le CBN de Bailleul.

Les enjeux de la biodiversité

Une région très urbanisée au carrefour de l'Europe

La région des Hauts-de-France est très peuplée avec une densité de 190 habitants par km², en particulier au nord et en périphérie de la région parisienne. Territoire frontalier de la Belgique sur plus de 350 km, elle concentre les échanges routiers et fluviaux avec la Belgique, les Pays-Bas, le Luxembourg et le nord-est de l'Europe.

Voisine des grands aéroports parisiens, la région borde par ailleurs le couloir maritime le plus emprunté au monde, le pas de Calais. Elle comprend également le premier port de pêche national (Boulogne) et le 3^e port de commerce (Dunkerque).

Les Hauts-de-France sont donc très exposés aux enjeux liés aux échanges et au trafic d'espèces protégées (passereaux et anguilles, par exemple), ainsi qu'aux enjeux sanitaires pour la faune sauvage (influenza aviaire, tuberculose bovine, peste porcine africaine). Ces pressions sont en outre propices à la prolifération des espèces exotiques qui constituent une menace supplémentaire pour la biodiversité.

Une biodiversité encore bien présente et à préserver

Le territoire abrite des milieux naturels riches parfois exceptionnels, à forts enjeux de préservation :

- le littoral, constitué de dunes maritimes dont 13% sont protégées mais aussi de falaises, plages de galets et de sables, moulières et estuaires, et le milieu marin ;
- les vallées alluviales, les marais et les tourbières alcalines.

On trouve également les bocages du nord-est ou du pays de Bray, quelques massifs forestiers, landes et pelouses calcaires, ainsi que des milieux très spécifiques tels que les anciens champs miniers.



Les zones humides et le milieu marin font des Hauts-de-France une zone d'accueil ainsi qu'un axe migratoire important des oiseaux terrestres et marins. Les fleuves côtiers et estuaires sont des zones majeures pour les poissons migrateurs. La baie de Somme est classée « Grand Site de France ».

La région est aussi une zone de reconquête pour des espèces emblématiques tels que le castor ou le chat forestier. Son littoral et son domaine maritime accueille de nombreux mammifères marins : phoques gris, veaux marins et marsouins communs. Territoire de chasse pour le gibier d'eau, de plaine et la chasse à courre, la région connaît également une activité de pêche développée sur le littoral, notamment la pêche à pied aux coques.

Un territoire fortement impacté par les activités humaines

La région est marquée par un taux d'urbanisation important qui concerne 12% de la surface, soit le double de la moyenne nationale, en particulier dans la zone lilloise et la façade littorale entre Boulogne et Dunkerque.

Par ailleurs, 60% de sa surface est consacrée aux grandes cultures. La nature doit faire face à de multiples pressions : dégradation ou imperméabilisation des sols, fragmentation des milieux qui empêche la circulation des espèces, atteintes au bocage et aux zones humides, pollutions des eaux continentales ou maritimes, consommation de la ressource en eau (irrigation, plans d'eau, canaux), exploitation des espèces piscicoles...

Chiffres clés dans les Hauts-de-France

- 2^e région métropolitaine la plus densément peuplée.
- 30% des rivières considérées en « bon état » écologique.
- 25% des tourbières françaises recensées sur le territoire.
- De nombreux sites protégés ou réglementés :
1 parc naturel marin,
10 réserves naturelles,
89 sites Natura 2000,
4 sites RAMSAR, 4 parcs naturels régionaux, arrêtés de protection de biotope.

Direction régionale Hauts-de-France

56, rue Jules Barni
80040 Amiens Cedex 1
dr.hauts-de-france@ofb.gouv.fr
www.ofb.gouv.fr/hauts-de-france

Service départemental de l'Aisne
sd02@ofb.gouv.fr

Service départemental du Nord
sd59@ofb.gouv.fr

Service départemental de l'Oise
sd60@ofb.gouv.fr

Service départemental du Pas-de-Calais
sd62@ofb.gouv.fr

Service départemental de la Somme
sd80@ofb.gouv.fr

Réserve de chasse et de faune sauvage du Hâble d'Ault
dir.hauts-de-france@ofb.gouv.fr



Estuaires picards
Mer d'Opale

Parc naturel marin des estuaires picards
et de la mer d'Opale

Chemin de la Warenne, Écault
62360 Saint-Étienne-au-Mont
Tél. : 03 21 99 15 80
www.parc-marin-epmo.fr

[@parcmarin.epmo@ofb.gouv.fr](https://www.facebook.com/parcmarin.epmo)

Délégation de la façade maritime Manche mer du Nord

delegation.facade.mmn@ofb.gouv.fr

Domaine du Paraclet

Fouencamps
BP 30005
80332 Boves Cedex



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

Office français de la biodiversité

Siège social
12, cours Lumière
94300 Vincennes

www.ofb.gouv.fr

[@OFBdiversite](https://www.facebook.com/OFBdiversite) [@OFBdiversite](https://twitter.com/OFBdiversite) [@OFBdiversite](https://www.instagram.com/OFBdiversite)
[@linkedInOFB](https://www.linkedin.com/company/OFB) [@OFBdiversite](https://www.youtube.com/OFBdiversite) [@OFBdiversite](https://www.youtube.com/OFBdiversite)